

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La reformulation en langue des signes de belgique francophone (LSFB)

Meurant, Laurence; Sinte, Aurélie

Published in:
L'information grammaticale

Publication date:
2016

Document Version
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Meurant, L & Sinte, A 2016, 'La reformulation en langue des signes de belgique francophone (LSFB): Analyse dans un corpus de trois types de discours : Narration, explication et conversation', *L'information grammaticale*, vol. 149, pp. 32-44.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**La reformulation en Langue des signes de Belgique francophone
(LSFB)
Analyse dans un corpus de trois types de discours : narration,
explication et conversation**

Laurence Meurant et Aurélie Sinte
FRS-FNRS – Université de Namur (Belgique)
Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur – Belgique

RESUME

La reformulation d'un propos implique à la fois du même et du différent : il s'agit de dire autrement un déjà dit. C'est dans le cadre de l'analyse du français parlé, en tant qu'acte pragmatique, que la reformulation est devenue l'objet de l'attention des linguistes. En langue des signes, la reformulation reste encore quasiment inexplorée. Le récent développement de la linguistique de corpus en langue des signes rend possible une investigation quantitative et qualitative de ce phénomène intimement lié à la dynamique de la construction des discours. Cette étude porte sur la reformulation dans un corpus multi-genres en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) : narrations, explications et conversations. Elle propose une analyse exploratoire du phénomène de reformulation en discours. Les résultats montrent que les signeurs étudiés, natifs ou quasi-natifs, produisent spontanément un grand nombre de reformulations, des plus locales aux plus étendues, et que leurs discours sont structurés par le processus de reformulation lui-même.

MOTS-CLES

Reformulation, paraphrase, analyse discursive, langue des signes de Belgique francophone, corpus LSFB, linguistique de corpus.

ABSTRACT

The act of reformulating a phrase implies both something the same and something different. It entails saying something that has already been said in another way. Reformulation as a pragmatic act first came to the attention of linguists when analysing spoken French. Since then, many studies have been conducted on this phenomenon in French. There has been little exploration of reformulation in sign language. The recent development of corpus linguistics in sign language makes a quantitative and qualitative investigation into this phenomenon possible, a phenomenon that is intimately linked to the dynamics of discourse construction. This study focuses on reformulation in a multi-genre corpus of French Belgian Sign Language (LSFB): narrations, explanations and conversations. It proposes an exploratory analysis of the phenomenon of reformulation in discourse. The signers in our study, both native and virtually native, spontaneously produce a great number of reformulations, on a local and extended level, and their discourse is structured by the process of reformulation itself.

1. INTRODUCTION

La reformulation d'un propos implique à la fois du même et du différent : il s'agit de dire autrement un déjà dit. C'est dans le cadre de l'analyse du français parlé, et en tant qu'acte pragmatique, que la reformulation est devenue l'objet de l'attention des linguistes (Gülich et Kotschi, 1983). Depuis lors, de nombreuses études ont été consacrées à ce phénomène en français (Fuchs, 1994 ; Norén, 1999 ; Chauvin, 2000 ; Le Bot et al., 2008 ; Schuwer et al., 2008 ; Semen n°12, 2000 ; Cahiers de praxématique n°52, 2009). En langue des signes, la reformulation reste encore quasiment inexplorée, hormis dans Cuxac (2007). Le récent développement de la linguistique de corpus en langue des signes (Johnston, 2010) rend possible une investigation quantitative et qualitative de ce phénomène intimement lié à la dynamique de la construction des discours (Schuwer et al., 2008).

Cette étude porte sur la reformulation dans un corpus multi-genres en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) : narrations, explications et conversations. Elle propose une analyse exploratoire du phénomène de reformulation en discours, visant à répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est la fréquence d'apparition des reformulations ?
2. Quelle est leur distribution d'un genre à l'autre ?
3. Y a-t-il des variations inter-signeurs ?
4. Quelles sont les formes linguistiques mises en œuvre ?
5. Quelles sont les relations sémantiques établies par les reformulations ?
6. Quelles sont leurs fonctions pragmatiques ?
7. Quel est leur rôle dans la construction discursive ?

Le corpus constitué pour cette étude contient des productions de sept signeurs, extraites du Corpus LSFB (Meurant, 2015) : trois signeurs natifs et quatre signeurs quasi-natifs. Pour chacun d'eux, entre 1 et 3 minutes de chaque genre sont étudiées, pour un total de 37 minutes. Chaque couple de reformulation est identifié par son énoncé initial (X) et sa reformulation (Y) dans le logiciel ELAN¹ (Crasborn et al., 2008). Pour chaque couple ensuite, sur trois lignes supplémentaires dans ELAN, des indications sont données concernant la nature des éléments linguistiques de la reformulation, la présence d'un marqueur éventuel et son type, et l'effet sémantique de la reformulation.

Après un état de l'art sur le traitement de la reformulation en linguistique (section 2), nous décrirons plus en détail la méthodologie adoptée (section 3). Les sections 4 à 8, ensuite, présenteront les résultats obtenus, en articulant informations quantitatives et analyses qualitatives de quelques cas typiques. En conclusion, nous ouvrirons quelques perspectives liées à l'exploitation des reformulations en situation d'interprétation et à l'enseignement explicite de la reformulation dans les cours de langue des signes.

2. REFORMULATION

¹ Max Planck Institute for Psycholinguistics, The Language Archive, Nijmegen, The Netherlands; <http://tla.mpi.nl/tools/tla-tools/elan/>.

Tout en étant un phénomène langagier banal et fréquent tant à l'écrit qu'à l'oral, la reformulation n'est étudiée par les linguistes que depuis les années 1980. Si le terme de « paraphrase » est apparu en français vers 1525, il désignait une pratique empirique essentiellement pédagogique de reformulation d'un texte-source, pratique existant dès l'Antiquité dans le domaine de l'exégèse biblique et des exercices préparatoires à la rhétorique (Fuchs, 1994 : 4). C'est seulement avec l'émergence de la pragmatique et de la linguistique du français parlé que la reformulation devient un objet d'intérêt pour la linguistique (Gülich et Kotschi, 1983) : la paraphrase y est étudiée du point de vue de la relation qu'elle crée entre formulations linguistiques et dans laquelle se jouent à la fois la réduction des ambiguïtés et la cohésion du discours. Dans le domaine des langues signées, ce phénomène est encore aujourd'hui largement méconnu.

2.1. En langues vocales

Les premiers travaux sur la reformulation avaient pour objet central les « marqueurs de la reformulation paraphrastique » (Gülich et Kotschi, 1983) par lesquels un énoncé source est mis en relation paraphrastique avec un « énoncé doublon » (*ibid.* : 308), ou « énoncé reformulateur » (*idem*, 1987). La reformulation se trouvait ainsi identifiée par le double critère de la relation d'équivalence sémantique et de la présence d'un marqueur spécifique dont, parmi les plus emblématiques, *c'est-à-dire* ou *je m'explique*. Cependant, ces deux critères ont été mis en cause dès le départ et par ces auteurs pionniers eux-mêmes.

D'une part, il est apparu rapidement que le concept d'équivalence sémantique était trop restrictif. Par exemple, il implique d'être interprété avec souplesse pour tenir compte des cas de reformulation de correction, de généralisation, de spécification ou de récapitulation. Il s'avère en fait au contraire que la problématique de la paraphrase est sous-tendue par le principe de la « déformabilité sémantique » (Fuchs, 1994). L'équivalence entre deux formulations peut concerner la forme, le contenu ou l'acte illocutoire inhérent à l'énoncé (Rossari, 1990 : 349). Mais surtout, la prise en compte de la dimension énonciative a mis en évidence que la reformulation consistait en une dynamique de construction du sens en discours progressant dans une tension constante entre invariant et variant. Une dynamique qui relève du locuteur lui-même et qui n'implique pas l'équivalence sémantique entre les deux énoncés : « soit parce que le locuteur ne parvient pas à produire une équivalence, soit parce qu'il veut dire autre chose » (Martinot, 2009 : 31).

D'autre part, les marqueurs de la reformulation se sont révélés pluriels et non indispensables. À côté des marqueurs de la reformulation paraphrastique (*c'est-à-dire*, *en d'autres termes*, *autrement dit*) qui explicitent une relation d'équivalence entre deux formulations, les marqueurs de reformulation non paraphrastique (*en somme*, *en fait*, *enfin*) introduisent une prise de distance du locuteur par rapport à sa première formulation (Rossari, 1990 ; Roulet, 1987). Mais très tôt l'observation de reformulations paraphrastiques sans connecteur (Gülich et Kotschi, 1983) a contredit le principe de la nécessité du marqueur. Plus récemment, l'étude de reformulations non paraphrastiques sans connecteur (Rabatel, 2007) et même de reformulations non paraphrastiques introduites par *c'est-à-dire* et *autrement dit* (Steuckardt, 2009) ont fermement déplacé le centre de l'attention des chercheurs, du marqueur de la

reformulation vers l'analyse de la relation sémantique établie entre les deux formulations, à l'instar de ce que préconisait Martinot dès 1994.

2.2. En langue des signes

2.2.1. Une définition

Vu le peu de recherches menées à ce jour sur la reformulation dans les langues signées en général, et en LSFB en particulier, nous souhaitons adopter une démarche exploratoire la moins restrictive possible : nous ne pouvons nous fonder sur une typologie de connecteurs, et nous ne voulons pas exclure a priori des modalités de reformulation sans connecteur. Nous avons dès lors souhaité considérer la reformulation au sens le plus large du terme.

Dans la ligne des travaux de Martinot, Rabatel et Steuckardt, c'est la mise en équivalence d'un X et d'un Y qui a retenu notre attention, sans considérer l'identité sémantique de X et de Y hors de la mise en relation que produit le locuteur, et sans considérer la présence d'un connecteur spécifique comme un critère définitoire.

La définition de Martinot (1994) nous a semblé particulièrement adéquate pour identifier le phénomène de reformulation au-delà des spécificités d'une langue ou d'une modalité linguistique (audio-orale ou visuo-gestuelle) particulières, et pour cerner l'acte de reformulation du locuteur indépendamment de la stricte équivalence sémantique des énoncés mis en relation. À sa suite, donc, nous considérerons comme reformulation *tout processus de reprise d'un énoncé antérieur qui maintient, dans l'énoncé reformulé, une partie invariante à laquelle s'articule le reste de l'énoncé, partie variante par rapport à l'énoncé source* (Martinot *et al.*, 2008 : 221).

Dans l'exemple (1), nous identifions deux reformulations (X16-Y16 et X35-Y35). Les signes HONTE et BON SOUVENIR sont mis en équivalence dans l'énonciation du signeur par l'intermédiaire d'un long passage (X35 : voir l'exemple (12) ci-dessous pour un aperçu complet). Pourtant, il n'y a pas de connecteur spécifique, et l'identité sémantique des éléments mis en relation ne peut être attribuée qu'au fait de l'acte de reformulation lui-même, et non aux propriétés sémantiques de ces signes hors de leur mise en discours.

(1) HONTE [...] DATE 21 AGE SURPRISE [...] BON SOUVENIR²
<X16> <Y16 <X35 Y16> X35> <Y35 Y35>

Quelle expérience humiliante ! [...] Le jour de mes 21 ans, on m'a fait une surprise [...]

Ça reste un très bon souvenir.

(Narration_CLSFBI2903_S060_00 : 01 : 58.174_00 : 02 : 39.106)

Cette définition énonciative est aussi cohérente par rapport à la perspective discursive au sein de laquelle le processus de reformulation nous intéresse, à savoir la description de la construction des discours dans une langue visuelle. Enfin, vu les travaux

² Par convention, dans la transcription des exemples, la première ligne correspond à la glose des signes, et la deuxième ligne correspond à "Refor_XY" décrite à la section 3.2. L'exemple est accompagné d'une traduction et de sa référence complète au sein du Corpus LSFB (nom de la vidéo, numéro du signeur, time-code de début et time-code de fin). En fonction de l'objet des différentes sections, l'une ou l'autre ligne supplémentaire, parmi celles présentées en 3.2, est ajoutée.

développés par Martinot sur l'acquisition de la langue (maternelle ou étrangère) par la reformulation (notamment : 1994, 2009), suivre cette définition permet d'envisager d'emblée cette première étude dans la perspective des travaux que nous souhaitons développer sur l'acquisition de la langue des signes comme langue première ou langue seconde, notamment par des enfants sourds scolarisés en classes bilingues.

2.2.2. Des ressources pressenties : les formes partiellement lexicalisées

Pour étudier la reformulation dans une langue signée, il nous a paru essentiel de porter une attention particulière à certaines formes et structures similaires à travers toutes les langues des signes étudiées jusqu'ici et qui, par les propriétés iconiques qui leur ont été reconnues par les différents auteurs cités ci-dessous, constituent des ressources prédisposées pour l'acte de reformulation.

Ces formes ont été étudiées dans des cadres théoriques très variés et ont donné lieu à des appellations fort diverses³. Johnston et Schembri (2010 : 27) proposent de les désigner comme des signes « partiellement lexicalisés ». Selon ces auteurs (*ibid.* : 26), l'existence de l'opposition entre signes partiellement et totalement lexicalisés, tient à ce que les paramètres manuels de base impliqués dans la formation des signes de toutes les langues des signes, à savoir la configuration de la main, l'orientation, l'emplacement et le mouvement, peuvent (isolément ou en combinaison) être porteurs de sens : l'exploitation de cette iconicité peut donner lieu tantôt à des relations formes-sens provisoires, interprétables seulement en lien avec la contingence du discours – des signes « partiellement lexicalisés », tantôt à des relations forme-sens conventionnalisées (et spécifiques à une langue particulière) – les signes « totalement lexicalisés ».

Les données sur lesquelles se base la présente étude sont composées d'un ensemble de vidéos et de la glose des signes manuels de chaque signe. Les auteurs de ces gloses ont attribué à chaque signe identifié une étiquette unique et stable à travers tout le corpus (ou « ID-Gloss », selon la terminologie proposée par Johnston (2010)), l'ensemble des étiquettes ainsi collectées étant rassemblées dans une base lexicale, Lex-LSFB (Meurant *et al.*, 2015). Il s'agit en somme du répertoire des signes rencontrés au sein du Corpus LSFB (Meurant, 2015) et identifiés par les annotateurs du projet comme conventionnalisés. Parmi les autres signes glosés figurent les signes partiellement lexicalisés qui, suivant le protocole d'annotation du corpus de la langue des signes australienne (Johnston, 2014) ont reçu dans le Corpus LSFB le code de « DS » pour « depicting sign » (signes descriptifs).

Pour cette étude, nous avons distingué parmi les signes annotés comme « DS » deux types de formes ou de structures : d'une part ce que nous appellerons ici les « transferts personnels » (TP) et d'autre part les autres formes que nous avons regroupées sous

³ Les appellations les plus usuelles sont les suivantes : classificateurs (Frishberg, 1975), prédicateurs classificateurs (Liddell, 1977), signes productifs (Supalla, 1978), signes descriptifs et verbes d'indication (Liddell, 2003) ou structures de grande iconicité (Cuxac, 2000). Comme le soulignent Johnston et Schembri (2010), au-delà de l'impossible assimilation entre ces différentes catégories issues d'approches théoriques distinctes, leur point commun est qu'elles ont toutes été identifiées par opposition à une autre catégorie de signes, respectivement dénommés signes réguliers (Frishberg, 1975 et Liddell, 1977), signes figés (Supalla, 1978), signes entièrement déterminés et verbes simples (Liddell, 2003), ou signes standards (Cuxac, 2000), et considérés par Johnston et Schembri (2010) comme des signes « totalement lexicalisés ».

l'étiquette « classificateurs » (CL) (voir la section 3.2). Sous l'étiquette TP, nous rassemblons ici pour les besoins de l'étude, au-delà de la variété des traitements théoriques qui leur ont été consacrés et des problèmes définitoires encore non résolus (Vermeerbergen, 2014), l'ensemble des formes décrites dès les années 1970 comme faisant usage du corps du signeur pour référer à quelqu'un d'autre (Friedman, 1975 : 950). L'appellation « transfert personnel », empruntée à Cuxac (2000), est utilisée ici pour désigner un ensemble de formes partageant une fonction pragmatique et un effet iconique communs : la représentation des actions, des pensées ou du point de vue d'un personnage par assimilation du corps du signeur à celui de ce personnage (ibidem, 51-61)⁴. Différents travaux ont précédemment documenté l'utilisation de ces formes dans des contextes de reformulation : du fait de leurs propriétés en termes de marqueurs de point de vue (Engberg-Pedersen, 1993 ; Cuxac 2000), de perspective (Nilsson, 2004) ou encore de subjectivité (Meurant, 2008), elles semblent pouvoir être exploitées dans différentes langues des signes pour redire avec un changement de perspective.

Nilsson associe ces formes au phénomène de la répétition narrative (2004, 21) : *quelque chose qui a déjà été dit est dit à nouveau, mais depuis une perspective autre, à savoir la perspective d'un personnage du discours*. L'auteur rejoint en cela des analyses de Bergman et Dahl (1994) à propos des répétitions verbales et de Fischer et Janis (1990) à propos des « sandwichs verbaux ». En LSF, les structures dites d'alternance d'échelles et de superposition d'échelles illustrent le même principe de redondance avec alternance de perspective (Meurant, 2008).

Ces différentes observations du phénomène de la répétition narrative nous ont poussées à considérer ces formes, regroupées ici sous l'étiquette TP, comme des potentielles ressources de la LSF au service de la reformulation.

Quant aux autres formes non lexicales, dites ici CL, elles sont définies par soustraction des TP aux formes « partiellement lexicalisées » (ou DS) des gloses de nos données. Globalement, elles correspondent aux formes iconiques dans lesquelles le corps du signeur ne réfère pas à une instance autre que celle du locuteur. Elles recouvrent d'une part les signes dont la configuration de la main réfère à un type d'entité (ex : l'index en position verticale pour un homme debout, la main plate pour un véhicule) ; et d'autre part, les signes dont la configuration et le mouvement, ensemble, décrivent les propriétés visuelles et géométriques d'un élément (ex : les deux index traçant le périmètre d'une feuille, les deux mains plates réalisant un mouvement ondulé pour décrire une surface vallonnée)⁵. Nous anticipons le fait que ces formes elles aussi, du fait de leurs propriétés iconiques, mais indépendamment de l'expression d'un point de

⁴ Si Cuxac définit ces formes par leurs propriétés iconiques elles-mêmes en en faisant un type de « structures de grande iconicité », de nombreux auteurs ont identifié des propriétés morphologiques sous-jacentes à cette fonction pragmatique et à cet effet iconique, propriétés marquées par une utilisation particulière des pronoms personnels et du regard. Notamment, Engberg-Pedersen (1993, 103-116) en parle en termes de déplacement de référence, de déplacement de l'attribution des éléments expressifs et/ou de déplacement de locus ; Nilsson (2004) parle de l'utilisation d'un pointé vers le signeur ayant une fonction similaire à celle d'un pronom indéfini ; et Meurant (2008) distingue des formes « apersonnelles » ou de « neutralisation personnelle » (hors discours rapporté) et des formes personnelles (en discours rapporté).

⁵ Le concept de classificateur a fait l'objet d'un nombre très conséquent d'études et de débats, ayant donné lieu à des typologies et terminologies variées (Emmorey, 2003). Nous ne pouvons détailler ici les enjeux théoriques et descriptifs liés à cette variété de traitements. Pour donner au lecteur un repère et une voie d'entrée dans la littérature, les formes considérées comme CL dans ce travail correspondent aux verbes de mouvement et de placement et aux prédicats de description visuo-géométriques de Schembri (2003 : 5).

vue spécifique, sont susceptibles d'être mises au service de l'effort de reformulation du locuteur.

À notre connaissance, la seule étude consacrée spécifiquement à la reformulation en langue des signes est celle de Cuxac (2007). L'auteur y rappelle son hypothèse selon laquelle les langues des signes à histoire institutionnelle longue ont systématisé une bifurcation entre deux visées : celle qui permet au locuteur de dire en montrant (visée illustrative, réalisée par les structures de grande iconicité), et celle qui permet de dire sans montrer (visée non illustrative, réalisée par les signes standards). Ensuite, il discute, en concluant de manière nuancée, le fait que le passage d'une visée à l'autre, dans les productions des locuteurs, constitue un phénomène de reformulation. La première nuance apportée concerne la « non équivalence » sémantique entre une formulation par des signes standards (visée non illustrative) et une formulation par des structures de grande iconicité (visée illustrative), les structures de grande iconicité offrant un degré de précision plus élevé que les signes standards. Cependant, nous avons vu ci-dessus que, vu l'élargissement du concept dans les études actuelles sur les langues vocales, cette équivalence sémantique entre les formulations n'est plus aujourd'hui considérée comme un critère pertinent ni opérationnel dans l'étude de la reformulation (cf. notamment Martinot, 1994 ; Steuckardt, 2009). La deuxième nuance apportée par Cuxac se fonde sur son hypothèse de la séparation des deux visées, et correspond à la question de savoir si le concept de reformulation peut s'étendre à des phénomènes trans-sémiotiques (ici : d'une visée à l'autre). Les travaux de Rabatel sur les « reformulations plurisémiotiques » en contexte didactique (2010) invitent à répondre positivement à cette question.

Dans notre propos, nous ne considérerons pas les formes « partiellement lexicalisées » et les formes « totalement lexicalisées » comme appartenant à deux domaines sémiotiques distincts. Cependant, nous prévoyons, dans la ligne de Cuxac (2007), que les formes partiellement lexicalisées permettent en LSF de re-dire autrement que les formes lexicalisées. Pour les raisons expliquées ci-dessus, notre protocole d'annotation des phénomènes de reformulation (section 3.2) inclut la possibilité de préciser si la reformulation est réalisée par des formes lexicales (LE) ou par des formes non identifiées comme telles dans le corpus, parmi lesquelles nous distinguerons les TP des CL. Il nous intéresse de voir dans quelle proportion la LSF utilise ces différentes ressources linguistiques pour reformuler, et de vérifier l'hypothèse de la forte prédisposition des TP et des CL pour cette fonction de reformulation.

Malgré la visée exploratrice non restrictive qui est la nôtre, nous avons dû nous limiter pour cette première étude aux articulateurs manuels des langues des signes, sans pouvoir prendre en compte ce qui, dans l'expression du visage, dans le regard et dans les postures du corps du signeur, constitue aussi des formes linguistiques (X ou Y) mises en équivalence avec des composantes exprimées par les mains du signeur. Ainsi, dans l'exemple (2), l'expression du visage qui accompagne le signe LS (langue des signes, signer) constitue un équivalent du signe lexical RAPIDE qui apparaît juste après : les sourcils du signeur sont froncés, ses yeux plissés, et sa bouche est ouverte comme pour l'articulation d'un [o].

Tout en considérant que les cas de ce type (voire les cas où l'expression du visage et les signes manuels se reformulent l'un l'autre simultanément) constituent des illustrations originales et intéressantes du processus de reformulation tel que défini ci-dessus, nous ne les avons pas pris en compte ici.

(2) JEUNE LS RAPIDE
expression faciale (rapide)

Les jeunes signent très vite.

(Conversation_CLSFBI0314_S008_00 : 02 : 32.131_00 : 02 : 34.715)

3. METHODOLOGIE

3.1. Données

Les données sur lesquelles se base cette étude sont issues du Corpus LSFb (Meurant, 2015). Ce premier large corpus de vidéos de langue des signes de Belgique francophone (LSFB) rassemble les productions de 100 signeurs (natifs, quasi-natifs et tardifs) issus de Wallonie et de Bruxelles, âgés de 18 à 90 ans et filmés deux par deux au sein du laboratoire de LSFb de l'Université de Namur entre 2013 et 2015. Chaque paire de signeurs, guidée par un modérateur sourd, a réalisé une série de tâches préétablies alternant conversations, narrations, descriptions, explications et argumentations.

L'échantillon étudié inclut 7 signeurs (3 femmes et 4 hommes), dont 5 ont entre 26 et 45 ans et 2 ont entre 18 et 25 ans : 3 natifs (N), c'est-à-dire nés de parents sourds, ayant la LSFb comme langue première et ayant suivi leur scolarité dans une école avec d'autres sourds, et 4 quasi-natifs (QN), c'est-à-dire nés de parents entendants, ayant acquis la LSFb avant l'âge de 6 ans et ayant suivi leur scolarité dans une école avec d'autres sourds. Pour chaque signeur, des tâches de narration, d'explication et de conversation ont été sélectionnées, et des productions d'une durée de 1 à 3 minutes ont été annotées. Au total, l'échantillon couvre 37 minutes de prise de parole. Le Tableau 1 présente, pour chaque signeur et pour chaque genre de discours, la durée des données sélectionnées.

Signeur	Profil	Narration		Explication		Conversation	
		Durée (sec.)	Tâche	Durée (sec.)	Tâche	Durée (sec.)	Tâche
S007	QN	140	12 (Conte libre)	134	2 et 9	134	14
S008	QN	143	12 (<i>Frog</i>)	157	2 et 9	140	14
S067	QN	71	12 (<i>Paperman</i>)	62	9	71	14
S068	QN	157	12 (<i>Frog</i>)	71	9	68	14
S041	N	71	3	118	9	62	14
S059	N	120	3	124	9	60	14
S060	N	127	3	111	9	122	14
Total : 2263 sec. (37 min. 43 sec.)		829		777		657	

Tableau 1 : Données et tâches (par signeur et par genre de discours)

Les narrations sont issues de deux tâches : il s'agit soit d'un récit de vie, à propos d'un souvenir d'enfance (tâche n°3), soit d'un récit de fiction (tâche n°12) à partir d'un livre illustré (*Frog, where are you ?*), de la vidéo d'un film d'animation (*Paperman*) ou encore choisi librement par le signeur, sans référence aux supports proposés par le modérateur. Pour la tâche explicative sélectionnée (tâche n°9), les signeurs étaient amenés à décrire à leur interlocuteur qui ne la voyait pas une image qui soit provoque un effet graphique particulier (p.ex. une illusion d'optique) soit suscite le décodage d'un message implicite (p.ex. écologique ou anti-raciste, comme p.ex. l'image présentée à la Figure 6). Lorsqu'à elle seule cette tâche ne fournissait pas assez de données, elle était complétée par une autre, dans laquelle les signeurs expliquent l'origine de leur nom-signe (c'est-à-dire leur nom dans la Communauté des Sourds) (tâche n°2). Quant à la tâche de conversation sélectionnée (tâche n°14), elle consiste en un échange à propos des variations linguistiques au sein de la communauté des sourds. Les colonnes « Tâche » du tableau 1 précisent pour chaque signeur et chaque genre le type de contenu des productions extraites du Corpus LSFb pour cette étude.

3.2. Annotation

Pour chaque extrait et chaque signeur, quatre lignes spécifiques ont été créées dans le logiciel ELAN (Crasborn et al., 2008). Le principe général est que chaque reformulation a été identifiée comme une relation entre un énoncé initial (X) et sa reformulation (Y).

- La première ligne (*Refor_XY*) contient la délimitation par des bornes (< et >) du premier signe et du dernier signe de l'énoncé initial (X) et de sa reformulation (Y). Les couples X-Y ont été numérotés (dans l'ordre dans lequel nous les avons repérés au cours du travail d'annotations) pour permettre l'identification de leur relation.

Ex. : <X1> <Y1 Y1>
 <X1 ... X1> <Y1 <X2 ... Y2> Y1>

- La deuxième ligne (*Refor_Ressource*) contient l'indication du type de ressource linguistique mise en œuvre pour la reformulation. Les catégories suivantes ont été prévues et rassemblées dans un vocabulaire contrôlé⁶ :

LE : Lexique
 CL : Classificateur(s) (voir section 2.2.2)
 TP : Transfert(s) personnel(s) (voir section 2.2.2)
 SP : Épellation
 MO : Mouvement(s) des lèvres, labialisations
 GE : Geste(s)
 LE-CL : Combinaison de lexique et de classificateurs
 LE-TP : Combinaison de lexique et de transferts personnels

Le code est indiqué sous la glose du signe annoté par <Y..., c'est-à-dire sous le premier signe de la reformulation.

- La troisième ligne (*Refor_Marqueur*) sert à identifier les marqueurs (exclusivement manuels) qui explicitent l'acte de reformulation. Le vocabulaire contrôlé associé à cette ligne inclut les catégories suivantes :

ST : Terme spécifique
 RE : Répétition encadrante (T₁ ... T₂), au sens de Notarrigo et al. (2016)
 RS : Répétition symétrique (terme répété de X à Y)
 RQ : Question rhétorique

Le marqueur est annoté à l'endroit de son apparition. Dans le cas d'une répétition encadrante, le code RE est indiqué sous le deuxième terme de la répétition (T₂ ci-dessus).

- La quatrième ligne (*Refor_Sémantique*) contient, pour chaque couple X-Y, l'indication de l'apport sémantique de Y par rapport à X. Les catégories suivantes constituent le vocabulaire contrôlé de cette ligne d'annotation :

SY : Synonymie (équivalence sémantique, avec d'autres signes voire les mêmes signes)
 HY : Hyponymie (Y particulier, X général)
 DE : Décomposition (Y décompose X)
 SP : Spécification (Y précise, spécifie X)
 CO : Correction (Y reprend, corrige X)
 EX : Explication (Y explique X)
 RE : Récapitulation (Y récapitule X)

Comme pour la ligne *Refor_Ressource*, le code est indiqué sous la glose du premier signe de la reformulation.

3.3. Analyse

Les résultats de l'annotation des données telle que décrite ci-dessus seront traités d'un point de vue quantitatif et qualitatif. L'analyse quantitative permettra d'abord de répondre aux trois premières questions de recherche (cf. section 1), portant sur la

⁶ Un vocabulaire contrôlé, dans ELAN, est une liste fermée d'étiquettes attribuées à une ligne d'annotation.

fréquence des reformulations, leur distribution dans les différents genres et les variations individuelles. Ensuite, les annotations des lignes « Ressource », « Marqueur » et « Sémantique » fourniront des indicateurs chiffrés pour répondre aux questions 4 et 5, concernant les formes linguistiques mises en œuvre et les fonctions sémantiques de la reformulation. Enfin, l'étude de la disposition et de l'enchaînement des couples X (énoncé initial) – Y (reformulation) donnera une réponse quantitative à la question 7, portant sur le rôle des reformulations dans la construction du discours. Par l'analyse qualitative, nous proposons de compléter les réponses aux questions 4, 5, 7, et de traiter des aspects pragmatiques (question 6) en présentant quelques tendances et cas typiques observés dans les données.

La section suivante présentera les résultats concernant la fréquence et la distribution des reformulations dans le corpus étudié. La section 5 sera consacrée aux formes linguistiques utilisées dans les reformulations, ainsi qu'aux marqueurs qui introduisent ou balisent les reformulations. Ensuite seront détaillées les fonctions sémantiques des reformulations (section 6), les modalités de leurs enchaînements et leur rôle dans la structuration discursive (section 7), ainsi que leurs fonctions pragmatiques (section 8).

4. FREQUENCE ET DISTRIBUTION

Parmi les 21 extraits analysés (7 signeurs x 3 genres), 454 couples de reformulation (X-Y) ont été identifiés. Par rapport à la durée totale de l'échantillon, cela correspond à une moyenne globale de 12,04 reformulations par minute. D'un genre à l'autre (narration, explication, conversation), cette proportion globale – qui tient compte de la durée de chaque sous-échantillon – est stable : 10,78 / min. en narration (33% de l'ensemble des reformulations), 12,66 / min. en explication (36%) et 12,88 / min. en conversation (31%).

Signeur	Narrations			Explications			Conversations		
	Durée (sec.)	# XY	#XY/min.	Durée (sec.)	# XY	#XY/min.	Durée (sec.)	# XY	#XY/min.
S007	140	19	8,14	134	18	8,06	134	30	13,43
S008	143	22	9,23	157	21	8,03	140	33	14,14
S067	71	16	13,52	62	16	15,48	71	18	15,21
S068	157	21	8,03	71	12	10,14	68	16	14,12
S041	71	12	10,14	118	29	14,75	62	11	10,65
S059	120	25	12,50	124	26	12,58	60	11	11,00
S060	127	34	16,06	111	42	22,70	122	22	10,82
Total/Moyenne	829	149	10,78	777	164	12,66	657	141	12,88
Proportion par rapport au nombre total de XY (454)			33%			36%			31%

Tableau 2 : Nombre de reformulations (X-Y) par signeur et par genre

Si l'on s'intéresse aux variations individuelles (représentées à la Figure 1), on peut d'abord remarquer que deux signeurs (S059 et S067) présentent le même profil que la moyenne globale (cf. ligne *Global* dans la Figure 1) : peu de variations d'un genre à l'autre (écarts-type de 0,89 et 1,06 respectivement, par rapport à 1,15 pour la moyenne globale), avec une fréquence légèrement plus élevée en conversation. Trois signeurs (S007, S008 et S068) montrent une plus grande variété d'un genre à l'autre (écarts-type de 3,08, 3,24 et 3,09 respectivement), avec une fréquence nettement plus élevée en conversation. Deux signeurs, enfin, présentent un profil plus atypique (S041 et S060), avec plus de variations d'un genre à l'autre que la moyenne (écarts-type de 2,53 et 5,96 respectivement) et davantage de reformulations en explication que dans les deux autres genres.

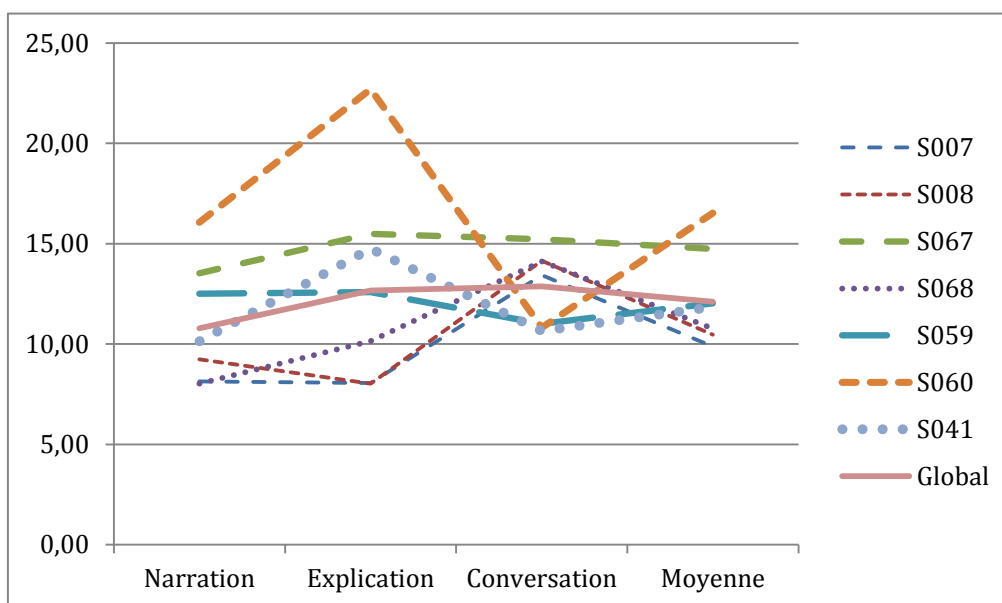


Figure 1 : Fréquence moyenne (par minute) des reformulations par signeur et par genre

5. RESSOURCES LINGUISTIQUES DE LA REFORMULATION

A la section 2.2.2, nous avons déjà présenté une partie des catégories de ressources linguistiques utilisées dans notre annotation des reformulations : les formes lexicalisées (LE) et les formes partiellement lexicalisées, c'est-à-dire dont l'interprétation sémantique fondée sur le potentiel iconique des composantes formelles des signes est dépendante du contexte discursif et donc toujours provisoire (les formes dénommées ici transferts personnels (TP) et classificateurs (CL)). Les étiquettes LE-CL et LE-TP ont été attribuées aux reformulations qui exploitaient de manière équilibrée des formes lexicalisées et partiellement lexicalisées.

Trois autres catégories encore ont été intégrées à la typologie : les épellations, c'est-à-dire l'utilisation de l'alphabet manuel pour épeler des mots d'une langue écrite (SP), les gestes (GE) et les labialisations, à savoir les mouvements des lèvres correspondant à l'articulation d'un mot ou d'une partie de mot d'une langue vocale (MO).

Ces trois dernières catégories (SP, GE et MO) sont regroupées sous l'étiquette « Autres » dans la Figure 2 (barre de droite). Elles ne représentent en effet qu'un très

faible pourcentage des reformulations (0% en narration, 2% en explication et 4% en conversation pour les trois catégories cumulées). L'étiquette « PL » (pour « partiellement lexicalisées ») regroupe dans le même graphique (barre centrale) l'ensemble des reformulations identifiées comme CL, TP, LE-CL et LE-TP, c'est-à-dire ayant des propriétés iconiques, mises de cette manière en comparaison avec les reformulations lexicales (LE), représentées, elles, par la barre de gauche dans chaque colonne.

Contrairement à ce que nous anticipions (cf. section 2.2.2), les formes lexicales de la reformulation sont largement plus représentées dans notre corpus que toutes les formes partiellement lexicalisées cumulées. La prédominance du lexique est la plus nette en conversation (LE : 83%, PL : 14%), elle est de l'ordre du double en explication (LE : 61%, PL : 31%), mais elle est moins marquée en narration (LE : 58%, PL : 42%).

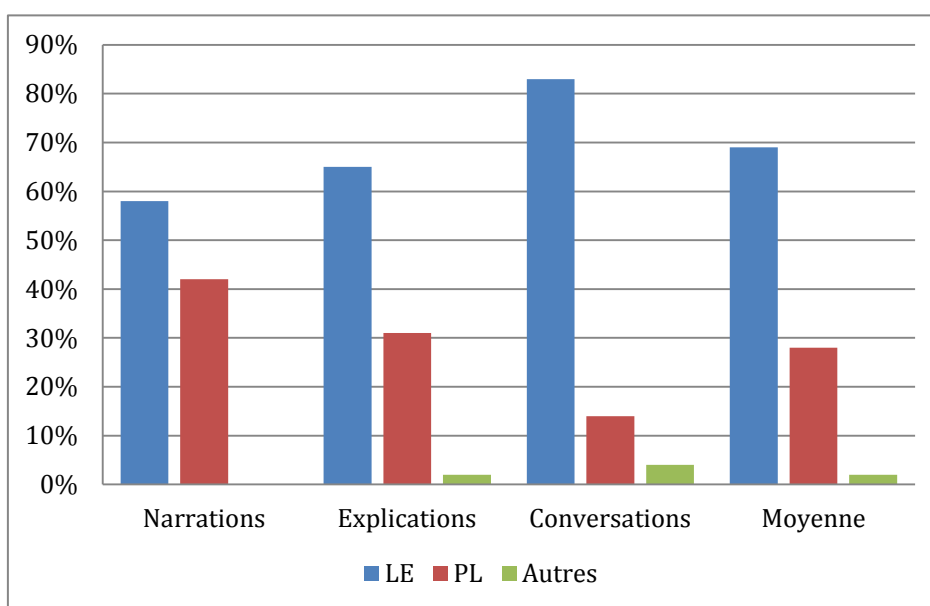


Figure 2 : Ressources linguistiques (lexicales, partiellement lexicales, autres) par genre et en moyenne

Cette particularité des résultats en narration doit être mise en relation avec le constat (Sallandre, 2003) que les discours narratifs contiennent une plus forte proportion de structures partiellement lexicalisées que les autres genres : parfois jusqu'à 70% des unités. Il est donc logique que la proportion de reformulations via des signes partiellement lexicalisés soit plus élevée en narration. Il est aussi important de souligner que ces données chiffrées concernent la nature linguistique de la reformulation, c'est-à-dire le membre Y de chaque couple X-Y identifié. Ces résultats ne tiennent donc pas compte des quelques cas rencontrés où le Y, lexical, reformule un X réalisé par des formes partiellement lexicalisées. Nous en présenterons un exemple en (5).

Si l'on observe maintenant le détail des ressources linguistiques repérées dans chacun des trois genres de notre corpus, tel qu'illustré dans la Figure 3, il apparaît que les productions explicatives constituent un intermédiaire entre les narrations et les conversations, deux genres qui se distinguent par les catégories de formes utilisées. Au

sein des formes partiellement lexicalisées, en effet, il est frappant de remarquer qu'aucune forme des tâches de conversation ne correspond à la catégorie CL ; les CL représentent par contre 11% des formes en narration, et 10% en explication. Même combinées avec des formes lexicales (LE-CL), ces formes CL sont encore sous-représentées en conversation (3%, contre 12 % en narration et 7% en explication). Les formes TP représentent seulement une proportion de 7% en conversation, mais 12% en explication et même 15% en narration, soit deux fois plus qu'en conversation. A l'inverse, aucune épellation, aucun geste et aucun mouvement des lèvres n'a pu être repéré en narration comme une ressource exploitée pour reformuler. Ces formes, on l'a dit, sont totalement absentes en narration ; c'est en conversation que cette catégorie est la plus représentée, même si c'est dans une proportion très limitée (4%), et essentiellement liée à la présence d'épellations.

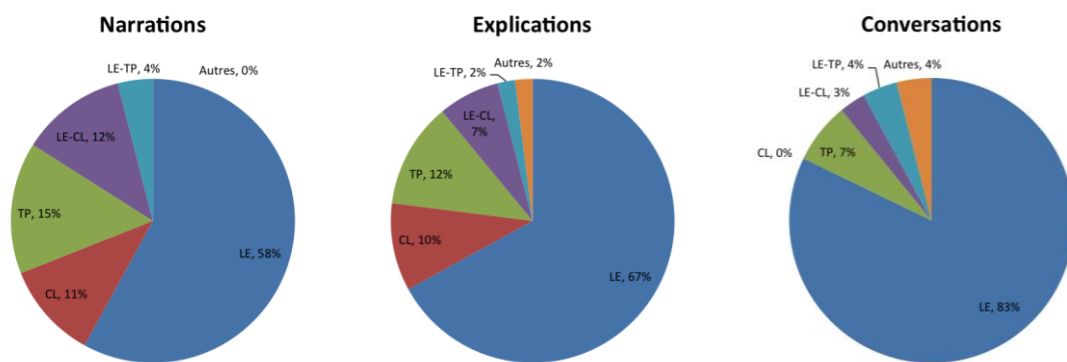


Figure 3 : Ressources linguistiques (toutes catégories) par genre

Les reformulations lexicales constituent donc les cas les plus fréquents de l'échantillon étudié. L'exemple (3) en est une illustration. Le signeur explique la signification de son nom-signe (c'est-à-dire de son nom en langue des signes) qui est une forme contractée entre le signe VELO, dont il prend la configuration de la main, et le signe BLAGUE, dont il prend le mouvement : son nom-signe est à la croisée des signes désignant ses deux passions.

(3) DEUX MELANGER PT : PRO1 FORT BLAGUE PLUS VELO
 <X7 X7> <Y7 Y7>
 LE

[La forme de mon signe représente] le mélange de deux de mes talents : l'humour et le vélo.
 (Explication_CLSFBIO302_S008_00 : 00 : 36.629_00 : 00 : 42.684)

L'exemple (4) montre un cas typique de reformulation d'une séquence lexicale par des formes partiellement lexicales, aux propriétés iconiques. Il s'agit d'un conte à propos d'une princesse qui, après avoir cherché longtemps le mari idéal, finit par se décider. Sur le champ, le roi organise une fête pour le mariage. Le signe FETE est mis en équivalence avec la séquence qui suit, où par une alternance de classificateurs (où les configurations des mains représentent des personnes en farandole, puis les pas des danseurs autour du feu) et de formes lexicales (DANSER et FEU), le signeur redit la fête en en détaillant les composantes (la danse en train de se réaliser : la position des gens, les mouvements de leurs jambes, et le feu).

(7) ARBRE [...] CL(essaim) ABEILLEDANS CL(essaim) PT : POSS3 MAISON
 <X8 X8> <Y8

RS

Dans l'arbre, [accroché à une branche] il y a un essaim, le truc où les abeilles font leur maison
 (Narration_CLSFBI3312_S068_01 : 13.371_01 : 18.395)

Un autre type de répétition joue le rôle de marqueur dans 10 cas : il s'agit de la répétition d'un signe (ou d'une séquence de 2 ou 3 signes) avant et après le Y (répétition encadrante), comme en (8) où le signe ENNUYER borne la reformulation. Enfin, dans 2 cas, c'est une question rhétorique qui introduit la reformulation (voir l'exemple (14)).

(8) ENNUYER CHAISE REGARDER ENNUYER
 <X4> <Y4 <X5 Y4> X5> <Y5>

RE

RE

Je m'ennuyais. Assis sur une chaise, je ne savais où regarder.
 (Narration_CLSFBI1903_S041_00 : 03 : 05.193_00 : 03 : 07.861)

6. FONCTIONS SÉMANTIQUES

En observant la relation sémantique qui lie la reformulation et l'énoncé initial qu'elle dit autrement, une typologie de 8 effets sémantiques a été établie, qui couvre l'ensemble des cas rencontrés. Le Y spécifie le X (SP), en donne un synonyme (SY), explique le X (EX), corrige X (CO), le récapitule (RE), le décompose en ses parties (DE), le définit (DF) ou encore le particularise dans une relation d'hyponymie (HY). Dans les trois genres étudiés, les reformulations ont principalement la fonction de spécifier l'énoncé initial, d'en donner un synonyme ou de l'expliquer : comme le montre la Figure 4, ces trois fonctions combinées (SP, SY, EX) représentent de 71% à 78% des cas, les autres fonctions étant beaucoup plus marginales (1% à 10% des cas chacune).

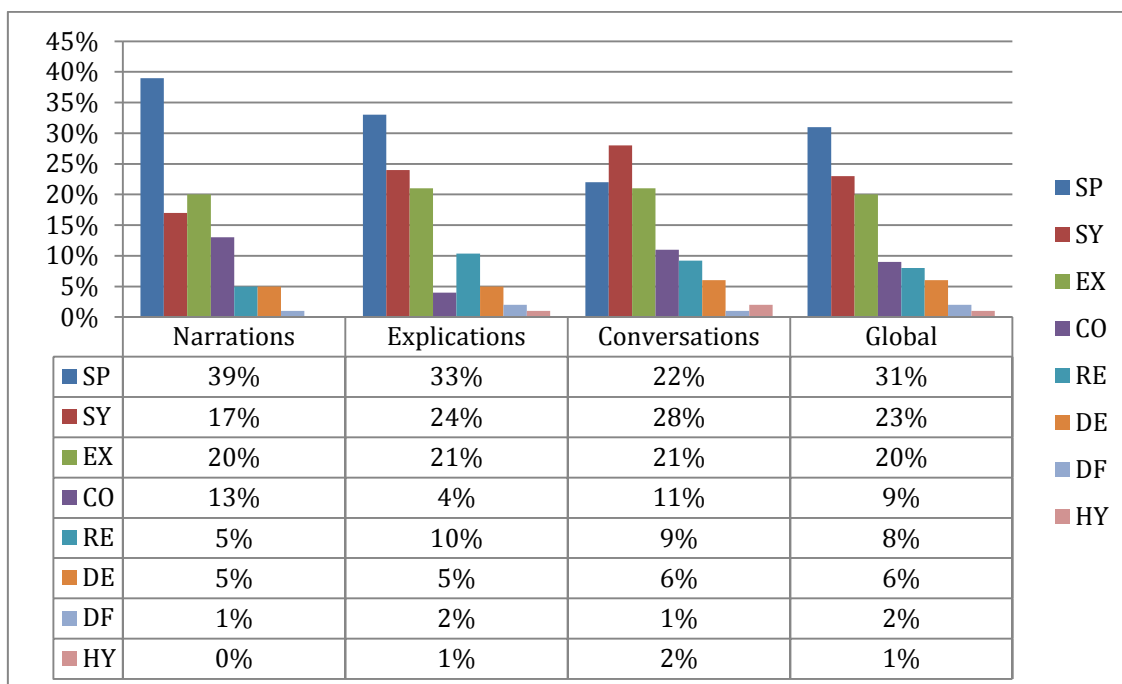


Figure 4 : Fonctions sémantiques par genre

C'est en narration que la reformulation spécifiante est proportionnellement la plus présente. Comme dans l'exemple (4) ci-dessus, il peut s'agir alors d'une spécification par des formes iconiques partiellement lexicalisées d'un référent désigné initialement par un signe lexical. Mais d'autres ressources linguistiques servent aussi le même effet sémantique de spécification. L'exemple (9) montre un cas où le X et le Y spécifiant sont des formes lexicales, alors qu'en (10), c'est une épellation (Y25) qui spécifie le X (X25), en l'occurrence un nom en langue des signes.

(9) PT : LOC PT : POSS1 PAPA PT : PRO3 ENTRER FAMILLE GD-PERE GD-MERE
 <X7> <Y7 Y7>
 LE

Du côté de mon père, on va [passer les fêtes de Noël] dans la famille, chez mon grand-père et ma grand-mère.

(Narration_CLSFBI1903_S041_00 : 03 : 12.196_00 : 03 : 14.350)

(10) NS : OLIVIER(LUNETTES) FS : O-O-O FS : OLIVIER C-EST NS : OLIVIER(POUR)
 <X25> <Y25<X26 Y25> X26> <Y26>
 SP LE
 ST

[Mon signe], c'est comme ceci [signe représentant des lunettes], O-O-O, O-L-I-V-I-E-R. Ah, Olivier comme ça [signe homonyme du signe POUR] !

(Explication_CLSFBI0302_S007_00 : 02 : 06.916_00 : 02 : 10.652)

Dans l'extrait (11), deux reformulations s'enchaînent, produisant l'effet d'une double synonymie.

(11) PT : PRO1(5) ADORER LIEN PARENTS LIEN PT : POSS1(5)
 <X25 X25>

GARDER CODE RESPECT PT : POSS3(5) CARACTERE PT : POSS3(5)
 <Y25 <X26 Y25> X26><Y26 Y26>
 SY SY

Lui [l'enfant de parents entendants], il aime ce lien fort avec ses parents, il garde précieusement ce code linguistique, c'est leur bien exclusif.
 (Conversation_CLSFBI3314_S067_00 : 02 : 51.837_00 : 02 : 59. 874)

7. STRUCTURE DISCURSIVE

Les reformulations apparaissent tout au long des productions analysées : elles ne sont pas concentrées dans certaines zones du discours, mais sont réparties régulièrement. Mais au-delà de cette disposition globale, il est intéressant d'observer la manière avec laquelle les reformulations sont disposées les unes par rapport aux autres. Dans notre échantillon, 7 modalités ont été repérées. Par ordre décroissant d'apparition, elles prennent les formes suivantes :

- plate : un couple X-Y suit l'autre sans le chevaucher (44%)
 $X_1 Y_1 X_2 Y_2$
- enchaînée : le Y d'un couple sert de X au couple suivant (39%)
 $X_1 Y_1=X_2 Y_2$
- emboîtée en Y : le Y d'un couple inclut un autre couple (7%)
 $X_1 <Y_1 x_2 y_2 Y_1>$
- parallèle : le X ou le Y de deux couples se partagent des signes (4%)
 $X_{1,2} Y_1 Y_2$
- emboîtée en X : le X d'un couple inclut un autre couple (3%)
 $<X_1 x_2 y_2 X_1> Y_1$
- embrassée : un couple est inclus dans un autre couple (3%)
 $X_1 x_2 y_2 Y_1$
- croisée : le X d'un couple est entre le X et le Y d'un autre couple (1%)
 $X_1 X_2 Y_1 Y_2$

La Figure 5 représente la proportion d'apparition, dans chaque genre, de chacune des sept modalités d'articulation repérées. Pour obtenir ces pourcentages, chaque couple de reformulation (X-Y) a été compté pour 1 par rapport au nombre total de couples par genre (ou dans l'ensemble des trois genres pour la colonne « Global »). Ce qui veut dire, par exemple, que la barre de la modalité « Enchaînée » représente la proportion de couples X-Y qui sont impliqués dans un enchaînement. Mais aussi, par exemple, que la barre de la modalité « Emboîtée Y » représente la proportion de couples X-Y où le Y inclut un (ou plusieurs) autre(s) couple(s) : ce chiffre ne rend pas compte du nombre de couples inclus dans cet Y. De cette vue d'ensemble apparaît une nette fracture entre les proportions des modalités plates et enchaînées d'une part et les modalités emboîtées, parallèle, embrassée et croisée, d'autre part. Cependant, du point de vue de la construction discursive, les appariements entre modalités ne sont pas ceux qui se présentent à première vue dans ce graphe.

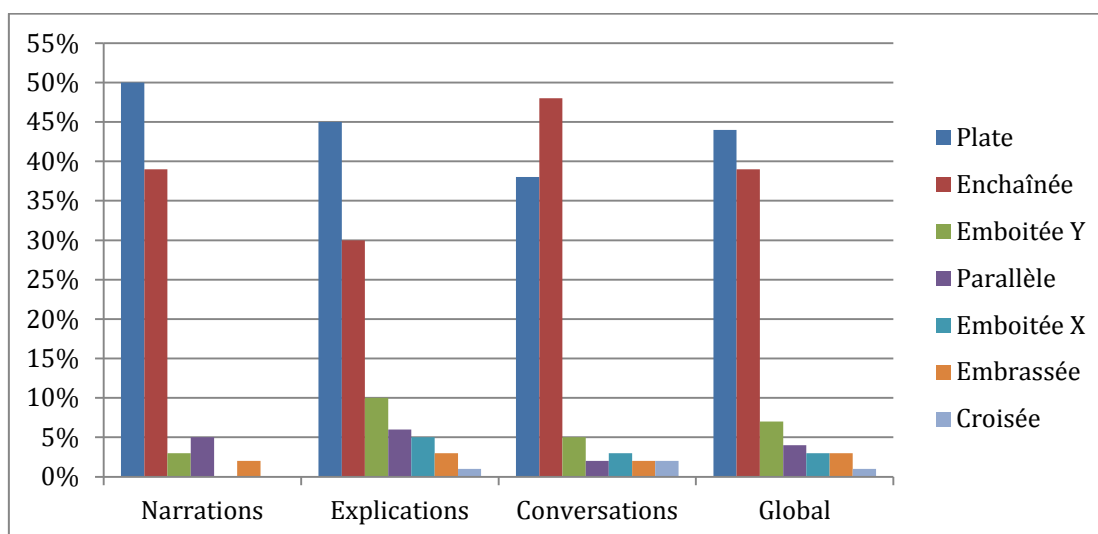


Figure 5 : Fréquence d'apparition (%) des différentes modalités d'articulation des couples X-Y, par genre

Les deux modalités les plus présentes (plate : 44% de l'ensemble des reformulations et enchaînée : 39% de l'ensemble) jouent en fait des rôles discursifs très différents. En effet, deux couples de reformulations plates disposées successivement correspondent à une suite de reformulations sans lien entre elles (un lien peut être induit par l'effet d'un enchâssement – cf. ci-dessous – mais qui n'est donc pas le fait de la modalité plate elle-même). Il s'agit donc de reformulations qui ne font progresser le propos que localement, du X à son Y. Par contre, deux couples de reformulations enchaînées correspondent à une suite de couples liés entre eux, qui impriment donc une progression plus étendue du propos.

Dans cinq de ces sept modalités, à savoir dans toutes à l'exception des modalités plate et croisée, plusieurs couples de reformulation sont articulés l'un à l'autre par le partage de matériau linguistique. Cette articulation se fait soit sous la forme générale d'un enchâssement (formes emboîtée et embrassée) soit sous la forme d'une concaténation (formes enchaînée et parallèle). Ces modalités d'articulation sont dès lors susceptibles, a priori, d'impliquer un grand nombre de reformulations, et dès lors de couvrir un plus grand nombre de signes que les modalités plate et croisée. De ce point de vue, les modalités enchaînée, emboîtée Y/X et embrassée ont des impacts discursifs similaires, ce qui n'est pas l'objet de la Figure 5, mais qui apparaîtra dans la présentation des exemples (12) à (14) ci-dessous.

Les signeurs exploitent ces possibilités d'articulation des reformulations pour structurer et assurer la progression de leur discours, aussi bien en narration qu'en explication et en conversation. Dans les trois genres en effet, on peut observer que de grands pans de discours sont tissés par des reformulations articulées l'une à l'autre. Les exemples (12), (13) et (14) schématisent ces systèmes de reformulations. Vu la longueur des extraits, et vu l'objet visé ici, à savoir la structuration discursive, les extraits ne seront pas glosés. Ils seront présentés sous forme d'une série d'équivalences où chaque X et chaque Y sera identifié par son contenu informatif en français. Comme tous les autres exemples, la référence permet de les visionner au sein du Corpus LSF.

L'extrait (12) est issu du récit d'un souvenir de jeunesse. Il s'organise autour de deux articulations principales : un enchâssement et une concaténation. D'une part, 8 reformulations sont imbriquées au sein de Y16. Il s'agit de 3 formes plates (numérotées 17, 18 et 24), de 4 formes enchaînées (19, 20 ; 22, 23) et d'une forme parallèle (qui lie 20 et 21). D'autre part, l'ensemble de Y16, avec ses 8 reformulations internes, sert de X pour la reformulation résomptive Y35. Les reformulations 16 et 35 sont donc concaténées, par enchaînement.

(12)

X16 = [j'ai vécu une histoire humiliante]

Y16 = *tout le développement de l'histoire qui suit*

X17 = [il y a longtemps]

Y17 = [quand j'avais 21 ans]

X18 = [on m'a fait une surprise]

Y18 = [quand je suis arrivé, mes amis sourds étaient là. je ne m'y attendais pas]

X19 = [j'ai dû faire quelque chose]

Y19 = [j'ai dû me déguiser]

X20 = [j'ai dû me déguiser]

Y20 = [j'ai dû me déguiser en ange]

X21 = [en ange]

Y21 = [en rose avec des ailes et des gants]

X22 = [en rose avec des ailes et des gants]

Y22 = [comme une femme]

X23 = [comme une femme]

Y23 = [avec des gants et comme un ange, avec des bas de femme et un soutien-gorge]

X24 = [j'avais bu bu bu]

Y24 = [j'étais ivre]

X35 = *tout le développement de l'histoire qui précède*

Y35 = [c'est un bon souvenir]

(Narration_CLSFBI2903_S060_00:01:58.174 _00:02:36.660)

Dans l'extrait (13), le signeur a pour consigne d'expliquer à son interlocuteur, sans la lui montrer, l'image présentée à la Figure 6, qui met en contraste l'évolution de l'homme et son impact sur l'environnement. L'ensemble de l'extrait s'organise autour de deux grandes articulations de reformulations : à nouveau un enchâssement et une concaténation. D'une part, 4 reformulations sont imbriquées au sein de X16. Il s'agit d'une forme plate (12) et de 3 formes enchaînées (13 à 15). D'autre part, l'ensemble X-Y16, constitue, avec X-Y17, le X de la reformulation résomptive Y18 ; il s'agit d'une articulation appelée ici parallèle.

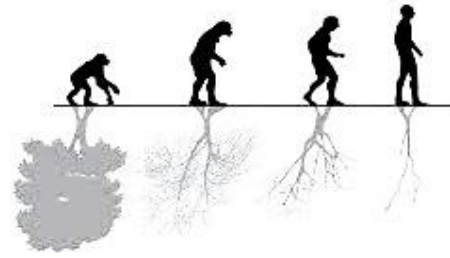


Figure 6 : Support pour l'exemple (13)

(13)

X16 = [avant, la nature était riche, maintenant, elle s'est appauvrie]

X12 = [la nature était riche]
Y12 = [les arbres étaient touffus]

X13 = [les forêts diminuent]
Y13 = [les arbres sèchent]

X14 = [les arbres sèchent]
Y14 = [ils sont décharnés]

X15 = [ils sont décharnés]
Y15 = [ils se dessèchent]

Y16 = [l'homme s'est redressé et la nature s'est desséchée]

X17 = [l'évolution dessèche tout]
Y17 = [la pollution se répand, les arbres sont abattus, la nature diminue, c'est le commerce et l'appât du gain qui priment]

X18 = *tout le développement qui précède de X16 à Y17 inclus*

Y18 = [c'est l'évolution]

(Explication_CLSFBI1909_S041_00:00:54:307_00:01:06:717)

Enfin, dans l'extrait (14), les signeuses conversent à propos de la variété des usages qu'elles perçoivent en LSFB. L'une d'elle explique qu'elle est attentive et sensible aux différences qu'elle perçoit dans la langue des familles de parents sourds et dans celle des familles de parents entendants. Elle commence par annoncer qu'elle remarque une différence entre les deux types de famille, puis l'ensemble de sa prise de parole justifie ce constat. Le signe DIFFERENT, répété du X au Y de cette longue reformulation, sert de marqueur (RS) et souligne la cohérence de l'ensemble du passage. L'extrait s'organise entièrement sur un enchâssement, par imbrication au sein de Y32 qui inclut 10 reformulations. Il s'agit de 9 reformulations enchaînées (22, 23 ; 25, 26, 27, 28 ; et 29, 30, 31), et d'une forme parallèle (celle qui lie 23 et 24).

(14)

X32 = [je remarque une différence entre les familles de parents entendants et les familles de parents sourds]

Marqueur : Pourquoi ? (QR)

Y32= *tout le développement qui suit*

X22 = [les entendants qui ont un enfant sourd utilisent davantage des idiolectes (codes)]

Y22 = [les parents entendants n'ont pas la possibilité d'apprendre le vocabulaire partagé]

X23 = [les parents entendants n'ont pas la possibilité d'apprendre le vocabulaire partagé]

Y23 = [par exemple, pour dire « Coca » ils inventent le code « boisson noire »]

X24 = [« Coca »]

Y24 = [la boisson Coca]

X25 = [l'enfant ne se préoccupe pas d'apprendre à ses parents le bon signe pour « Coca »]

Y25 = [il aime ce lien fort avec ses parents]

X26 = [il aime ce lien fort avec ses parents]

Y26 = [il garde ce code linguistique]

X27 = [il garde ce code linguistique]

Y27 = [il le respecte (le garde précieusement)]

X28 = [il le respecte (le garde précieusement)]

Y28 = [c'est leur bien exclusif]

X29 = [les parents sourds transmettent les anciens signes]

Y29 = [ils transmettent les anciens signes de leur grand-mère, de leur grand-père]

X30 = [ils transmettent les anciens signes de leur grand-mère, de leur grand-père]

Y30 = [ça se remarque, ces archaïsmes]

X31 = [ça se remarque, ces archaïsmes]

Y31 = [ils ont gardé des archaïsmes et les font sans doute évoluer]

Y32 = *tout le développement qui précède* + [il y a une différence]

(Explication_CLSFBI1909_S041_00:02:18.696_00:03:11.840)

Ces trois exemples mettent en évidence non seulement le rôle des reformulations dans la progression et la cohérence du discours, quel que soit le genre, mais aussi la complexité des articulations que les signeurs construisent dans le flux de la parole spontanée.

8. FONCTIONS PRAGMATIQUES

Au sein des données utilisées pour cette étude, il apparaît que les reformulations remplissent quatre types de fonctions pragmatiques distinctes, non exclusives l'une de l'autre.

Un premier type rassemble les reformulations par lesquelles le locuteur précise son propos antérieur. Il peut s'agir d'une manière de construire l'information pas à pas, du plus général au plus particulier, du plus large au plus précis, comme dans les exemples (3), (4) et (9) ; ou de corriger son propos, voire de contredire une hypothétique ou manifeste mauvaise interprétation du propos par l'interlocuteur ; ou encore de clarifier son propos, éventuellement en réponse à des signaux de mauvaise compréhension donnés par l'interlocuteur. Notons que la construction progressive de l'information par précisions successives trouve de très nombreux exemples dans notre échantillon.

Le deuxième type de fonction pragmatique est celui de la monstration ou de l'illustration : en reformulant, le locuteur cherche à donner à voir son propos. Cette fonction n'est certainement pas l'exclusivité des langues visuelles : par exemple, l'intonation comme la graphie des langues vocales permettent de donner à entendre ou à voir un accent, un rythme, une expressivité ; le choix du lexique, de la morphologie, de la syntaxe peuvent teinter une parole ou un texte des manières de parler typiques d'une classe sociale, d'un individu, de l'oral ou de l'écrit, d'un genre en particulier, ou d'un point de vue spécifique⁹ ; le discours rapporté au style direct met en scène une prise de parole au sein du propos du locuteur¹⁰, etc. Mais les ressources iconiques des langues signées que nous avons prises en compte ici¹¹ leur offrent une palette étendue de formes disponibles pour cette fonction démonstrative, fortement représentée dans notre corpus : il peut s'agir d'une représentation visuelle et/ou spatiale d'un événement ou d'une situation, ou de la mise en scène des actions, des points de vue et/ou des paroles d'un ou plusieurs personnages. Lorsque la reformulation met en scène un ou plusieurs personnages, la monstration se double d'un effet polyphonique : la voix du locuteur croise la perspective ou les paroles du personnage mis en scène. Dans l'exemple (15), issu du récit du film d'animation *Paperman*, la signeuse montre, via des classificateurs, le mouvement de la feuille de papier vers la protagoniste (femme – CL), puis met en scène le personnage de la femme qui reçoit la feuille sur le visage.

(15) FEMME	CL(papier)	TP(papier sur le visage)
	CL(femme)	
<X39	X39>	<Y39>
		TP

La feuille vole sur la femme, elle la reçoit en plein visage.
 (Narration_CLSFB13312_S067_00 :04 :39.841_00 :04 :42.667)

Le troisième type est celui des reformulations qui sont des actes d'hésitation ou de réparation du dire. Il peut s'agir de la recherche d'un signe, d'un changement de main, de position dans l'espace ou de manière de signer. L'exemple (15) en est une illustration.

⁹ Dans les termes de Ducrot (1984), il s'agirait d'une polyphonie liée à la représentation d'un énonciateur au sein de la parole d'un locuteur.

¹⁰ Ducrot (idem) parle d'un dédoublement de locuteurs, et de la représentation de l'énonciation comme double.

¹¹ Comme précisé à la section 2.2.2, nous n'avons considéré ici que les éléments manuels des signes entrant en relation de reformulation ; la prise en compte de l'expression du visage aurait constitué une ressource supplémentaire pour la fonction de monstration (voir l'exemple (2)).

(16)	ARBRE	ARBRE	CL(hibou)	HIBOU
	ARBRE	ARBRE	FBUOY:ARBRE	
	<X15>	<Y15>		

Le hibou se pose sur l'arbre [réalisé à la main droite], enfin sur l'arbre [réalisé à la main gauche]

(Narration_CLSFBI3312_S068_00 :01 :59.811_00 :02 :02.517)

Enfin, le quatrième type concerne les reformulations qui modifient l'orientation argumentative du propos (Steuckardt, 2009). Il peut s'agir d'une reformulation disqualifiante ou requalifiante. Seulement deux exemples de ce type apparaissent dans nos données. Le premier correspond à l'exemple (1) ci-dessus : il s'agit d'une requalification (BON SOUVENIR) d'un énoncé initial négatif (HONTE). Le deuxième apparaît en (14), dans le couple X30-Y30 : la signeuse disqualifie les vieux signes transmis dans certaines familles en indiquant que ce sont des archaïsmes qui se voient.

9. CONCLUSION

La langue des signes de Belgique francophone, comme toutes les langues signées, est une langue de l'oralité, c'est-à-dire sans tradition écrite. Combiné aux spécificités de la modalité visuo-gestuelle, ce caractère oral fait que ce n'est que depuis peu – en fait depuis les récents développements des outils numériques (caméras, logiciels d'annotation et disques durs de grande capacité) – qu'il est possible d'étudier les langues signées par leur discours. C'est à l'échelle discursive, et plus précisément dans la comparaison entre narration, explication et conversation, que nous avons abordé le phénomène de la reformulation en langue des signes de Belgique francophone. Cette étude exploratoire exploite les données du Corpus LSFBI récemment constitué.

Dans l'échantillon de données étudié, la reformulation se révèle être un processus linguistique hautement fréquent : en moyenne, les signeurs produisent une reformulation toutes les 5 secondes, que ce soit en narration, en explication ou en conversation.

La majorité des reformulations repérées ne sont pas introduites ou bornées par un marqueur manuel, mais quelques tendances peuvent être pointées quant à la forme des marqueurs utilisés. Il peut s'agir d'un terme spécifique, ou connecteur, placé entre le X et le Y, comme AUSSI (au sens de 'comme'), C'EST et C'EST-A-DIRE ; ou d'une répétition symétrique (un élément est répété de X à Y) ou encadrante (le Y est borné par la présence d'un même élément avant et après lui) ; ou encore d'une question rhétorique. Les reformulations sont le plus souvent lexicales : les reformulations exploitant les structures iconiques et partiellement lexicales spécifiques aux langues signées, comme les formes dénommées ici classificateurs (CL) et transferts personnels (TP) sont moins nombreuses dans les trois genres. C'est malgré tout du point de vue des ressources linguistiques de la reformulation que les trois genres étudiés se distinguent le plus, au-delà de cette prédominance générale des signes lexicalisés. En narration, la proportion des signes totalement lexicalisés (58%) est moindre qu'en conversation (83%). Et en conversation, les formes partiellement lexicalisées de la reformulation sont essentiellement des transferts personnels (TP et LE-TP : 11%), les classificateurs étant très faiblement représentés (CL : 0%, LE-CL : 3%).

Du point de vue sémantique, l'apport d'une reformulation par rapport à l'énoncé initial est en général de l'ordre de la spécification, de la synonymie ou de l'explication. Ces trois effets sémantiques couvrent 75% des cas, sans différence d'un genre à l'autre.

Dans l'étude de la structuration discursive, le processus de reformulation semble constituer un élément capital. Il s'agit d'un phénomène fréquent, on l'a dit, mais aussi distribué tout au long des discours. Plus encore, les reformulations s'articulent entre elles, sous forme d'enchâssement ou de concaténation, jusqu'à structurer parfois de longs pans de discours. La concaténation produit des discours dont l'apparence globale est celle d'une progression de proche en proche, alors que l'enchâssement produit des structures de type « chapeau – développement – retour au chapeau ».

Au sein des données étudiées, les actes de langage produits par la reformulation sont de quatre types : il servent à préciser, à illustrer, à réparer le propos, ou encore à en changer l'orientation argumentative.

Malgré le dispositif dialogique dans lequel les signeurs du Corpus LSFb sont invités à s'exprimer, notre échantillon inclut peu d'interactions verbales entre les locuteurs. Dans les tâches de conversation observées, les tours de parole s'alternent mais ne s'entrelacent que très peu. De ce fait, cette étude ne révèle pas d'éléments significatifs sur la reformulation en interaction. Il serait donc intéressant d'élargir cette analyse à des productions plus interactives, mais aussi à des productions préparées, afin de voir si la forte présence des reformulations est liée ou non à la spontanéité des discours. Nous prévoyons aussi de vérifier si les résultats obtenus dans cette étude correspondent à l'usage de la reformulation par des signeurs plus âgés.

Les signeurs de notre étude, natifs ou quasi-natifs, produisent spontanément un grand nombre de reformulations, des plus locales aux plus étendues, et leurs discours sont structurés par le processus de reformulation lui-même. Ce constat mérite d'être mis en relation avec un autre, fréquemment épinglé dans les contextes où élèves ou interprètes doivent passer d'une langue signée à une langue vocale (orale ou écrite), à savoir que les structures iconiques et simultanées des langues signées créent des énoncés denses, difficiles et longs à traduire dans une langue vocale, linéaire. Derrière l'apparence paradoxale de ces deux constats, on peut tirer parti du fait que l'un contrebalance l'autre, et en déduire une stratégie d'interprétation : pour compenser la densité des énoncés iconiques à traduire, contenant plusieurs informations simultanées, l'interprète peut récupérer du temps en réduisant le nombre de reformulations qu'il produit dans son discours en langue vocale. Par ailleurs, il nous semble important d'enseigner explicitement aux apprenants (L1 ou L2) à reformuler en langue des signes, voire à construire un discours par l'enchâssement et la concaténation de reformulations, dès lors qu'il s'agit d'un phénomène à ce point utilisé par les locuteurs. Nous posons l'hypothèse qu'une présence trop faible ou qu'une utilisation inhabituelle des reformulations produit un discours jugé étrange voire de mauvaise qualité linguistique. Un projet d'analyse contrastive à partir de corpus parallèles de français et de LSFb, combinant corpus de traduction et corpus comparables (Meurant et al., à paraître), nous permettra d'étudier les différences de construction et d'emploi des reformulations dans divers types de productions en français parlé (comme langue source et comme langue cible) et en LSFb (comme langue source et comme langue cible).

Liste des abréviations et conventions de notation

Ressources linguistiques utilisées pour la reformulation

- LE** : Lexique
CL : Classificateur(s)
TP : Transfert(s) personnel(s)
SP : Épellation
MO : Mouvement(s) des lèvres, labialisations
GE : Geste(s)
LE-CL : Combinaison de lexique et de classificateurs
LE-TP : Combinaison de lexique et de transferts personnels

Effets sémantiques de la reformulation

- SY** : Synonymie (équivalence sémantique avec d'autres signes ou les mêmes signes)
HY : Hyponymie (Y particulier, X général)
DE : Décomposition (Y décompose X)
SP : Spécification (Y précise, spécifie X)
CO : Correction (Y reprend, corrige X)
EX : Explication (Y explique X)
RE : Récapitulation (Y récapitule X)

Marqueurs de reformulation

- ST** : signe spécifique
RS : répétition symétrique
RE : répétition encadrante

Gloses des signes

- PT : PROchiffre** : signe pointé (PT) réalisé par une configuration en index tendu, les autres doigts refermés et qui fonctionne comme un pronom personnel (PRO). Le chiffre ajouté indique la personne (de 1 à 6 : les 3 personnes du singulier, de 1 à 3 suivies des 3 personnes du pluriel, de 4 à 6).
- PT : POSSchiffre** : signe pointé (PT) réalisé par une configuration en index tendu, les autres doigts refermés et qui fonctionne comme un pronom possessif (POSS). Le chiffre ajouté indique la personne (de 1 à 6).
- PT : LOC** : signe pointé réalisé par une configuration en index tendu, les autres doigts refermés et qui indique une valeur de localisation dans l'espace.
- NS : glose(glose)** : code d'entrée qui indique que la glose qui suit renvoie à un nom propre appelé nom-signe (NS). La glose entre parenthèses est un moyen mnémotechnique permettant d'identifier le signe dont il s'agit en le distinguant de ses variantes phonologiques.
- CL(mot)** : le mot entre parenthèses indique à quel élément du discours renvoie le classificateur.
- FSIGN** : (fragment sign) signe maintenu à une main pendant que l'autre main réalise un autre signe.

FBUOY : (fragment buoy) signe maintenu à une main pendant que l'autre main réalise plusieurs autres signes

FS : (fingerspelling) épellation d'un signe en français au moyen de l'alphabet dactylologique

Remerciements

Cette étude a été menée dans le cadre d'un Mandat d'Impulsion Scientifique (MIS) financé par le FRS-FNRS octroyé à L. Meurant (2012-2015, n° F.4505.12) et qui a permis la constitution du Corpus LSFb. Nous remercions tous les informateurs qui ont participé à ce projet.

Cet article doit beaucoup aux commentaires pertinents que nous a formulés Annie Risler, ainsi qu'aux relecteurs anonymes, sur la version préalable du texte ; nous leur en sommes très reconnaissantes et assumons toutes les imperfections restantes.

Références bibliographiques

- BERGMAN B., DAHL O. (1994), « Ideophones in Sign Language? The place of reduplication in the tense—aspect system of Swedish Sign Language », in Bache C., Basbøll H., Lindberg C-E., *Tense, Aspect, and Action: Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology*, Mouton de Gruyter, Berlin, New-York, p. 397-422.
- Cahiers de Praxématique*, n°52. La reformulation : acquisition et diversité des discours. Université de Montpellier ?
- CHAUVIN A. (2000), *Répétition, altération, reformulation* : colloque international de Besançon, 22-24 juin 1998, Presse universitaires franc-comtoises.
- CRASBORN O., SLOETJES H. (2008), *Enhanced ELAN functionality for sign language corpora*. Présentation orale à la 6th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2008)/3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages : Construction and Exploitation of Sign Language Corpora.
- CUXAC C. (2000), *Les voies de l'iconicité*, Faits de langues, 15-16, Paris, Ophrys.
- CUXAC C. (2007), « Une manière de reformuler en langue des signes française », *La linguistique*, 43, p.117-128.
- DUCROT O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation ». *Le dire et le dit*, Les Editions de Minuit, Paris, p. 171-233.
- EMMOREY K., éd. (2003), *Perspectives on classifier constructions in sign languages*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- ENGBERG-PEDERSEN E. (éd.), (1993), *Space in Danish sign language: the semantics and morphosyntax of the use of space in a visual language*, Hamburg: Signum.
- FISHER S., JANIS W. (1990), « Verb Sandwiches in American Sign Language ». In S. Prillwitz et T. Vollhaber (éds.), *Current Trends in European Sign Language Research*. Hamburg: Signum Verlag, p. 279-293.
- FRISHBERG N. (1975), « Arbitrariness and iconicity : historical change in American Sign Language ». *Language*, 51, p. 676-710.
- FUCHS C. (1994 ou 96 ?), *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- GULICH E., KOTSCHI T., (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique, Connecteurs pragmatiques et structures du discours », Actes du 2 Colloque de pragmatique de Genève (7-9 mars 1983). *Cahiers de Linguistique Française Genève*, p. 305-351.
- JOHNSTON T., SCHEMBRI A., (2007), *Australian Sign Language : An Introduction to Sign Language Linguistics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- JOHNSTON T. (2010), « From archive to corpus: Transcription and annotation in the creation of signed language corpora », *International Journal of Corpus Linguistics*, 15 (1), p.106-131.
- JOHNSTON T. (2014), *Auslan Corpus Annotation Guidelines*, disponible sur http://media.auslan.org.au/attachments/Johnston_AuslanCorpusAnnotationGuidelines_14June2014.pdf
- JOHNSTON T., SCHEMBRI A. (2010), « Variation, Lexicalization and Grammaticalization in Signed Languages », *Langage et société* 131, p. 19-35.
- KARA M. (2004), « Reformulations et polyphonie ». *Pratiques*, 123/124, p.27-54.
- LE BOT M.-C., SCHUWER M., RICHARD E. (2008), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Presses universitaires de Rennes.

- LIDDELL S. K. (1977), *An Investigation into the Syntactic Structure of ASL*. Unpublished doctoral dissertation, University of California.
- LIDDELL S. K. (2003), *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MARTINOT C., GEROLIMICH S., PAPROCKA-PIOTROWSKA U., SOWA M. (2008), « Reformuler pour acquérir sa langue maternelle? Investigation auprès d'enfants français, italiens et polonais de 6, 8 et 10 ans ». In M. Schuwer, M.-C. Le Bot & E. Richard (éds.), *Pragmatique de la reformulation, Types de discours-Interactions didactiques* (pp. 221-239). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- MARTINOT C. (2009), « Reformulations paraphrastiques et stades d'acquisition en français langue maternelle », *Cahiers de praxématique* 52, p. 29-58.
- METZGER M. (1995), « Constructed dialogue and constructed action in American Sign Language », *Sociolinguistics in Deaf communities*, p. 255-271.
- MEURANT L. (2008). *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes de Belgique francophone (LSFB). Morphologie, syntaxe, énonciation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Rivages linguistiques ».
- MEURANT L. (2015), *Corpus LSFB. Un corpus informatisé en libre accès de vidéos et d'annotations de la langue des signes de Belgique francophone (LSFB)*, Namur : Laboratoire de Langue des signes de Belgique francophone (LSFB-Lab). FRS-F.N.R.S et Université de Namur. <http://www.corpus-lsfb.be>
- MEURANT L., DE CLERCK C., FONZÉ S., RAES G., SANCHEZ S. et BERNAGOU É. (2015), *Lex-LSFB: base de données lexicale en ligne issue de et liée au Corpus LSFB*, Université de Namur. <http://www.corpus-lsfb.be/lexique>.
- MEURANT L., CLEVE A., CRASBORN O. (à paraître), *Using sign language corpora as bilingual corpora for data mining: Contrastive linguistics and computer-assisted annotation*, 7th Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages: Corpus Mining, Portoroz (Slovénie), 23-28 mai 2016.
- NILSSON A-L. (2004), « Form and Discourse Function of the Pointing toward the Chest in Swedish Sign Language », *Sign Language & Linguistics* 7-1, p. 3-30.
- NORÉN C. (1999), *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions*, Uppsala, Uppsala University Library.
- NOTARRIGO I., MEURANT L., VAN HERREWEGHE M., VERMEERBERGEN M. (Soumis), Repetitions in French Belgian Sign Language (LSFB) and Flemish Sign Language (VGT) narratives and conversations, TISLR 12 (janvier 2016).
- RABATEL A. (2007), « Répétitions et reformulations dans L'Exode: coénonciation entre Dieu, ses représentants et le narrateur », in M. Kara (éd.), *Usages et analyses de la reformulation. Recherches linguistiques*, Université de Metz, p. 75-96.
- RABATEL A. (2010), *Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- RISLER A. (2014), Parenthèses et ruptures énonciatives en langue des signes française. *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*.
- ROSSARI C. (1990), « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, 11, p. 345-359.
- ROULET E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs ». *Cahiers de linguistique française* 8, p. 111-140.
- SALLANDRE M. A. (2003), *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité* (Thèse de doctorat) Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis).

- SCHEMBRI A. (2003), « Rethinking ‘classifiers’ in signed languages », in Emmorey K. (Ed.), *Perspectives on classifier constructions in sign languages*, p.3-34.
- SCHUWER M., LE BOT M.-C., RICHARD E. (2008), *Pragmatique de la reformulation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n°12. Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours.
- STEUCKARDT A. (2009), « Décrire la reformulation: le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique*, 52, p.159-172.
- SUPALLA T. (1978), « Morphology of Verbs of Motion and Location in American Sign Language », in F. Caccamise et D. Hicks (éds), *American Sign Language in a Bilingual, Bicultural Context. Proceedings of the Second National Symposium on Sign Language Research and Teaching*. Coronado, California, Oct 15-19, 1978 Coronado, CA : National Association of the Deaf, p. 27-46.
- VERMEERBERGEN M., (2014), « Some thoughts on “rolnemen” and constructed action », Communication au workshop *Current issues on sign language corpus linguistics. Workshop du Groupe de contact FRS-FNRS “Linguistique des langues des signes de Belgique*, Université de Namur, 31 octobre 2014.

Laurence MEURANT et Aurélie SINTE
FRS-FNRS et Université de Namur